



## CONSEIL D'ECOLE

INSPECTION DE L'EDUCATION  
NATIONALE

Circonscription de Niort-sud

Ecole Primaire Louis ARAGON  
12, rue du coteau saint Hubert  
79000 Niort

Tél: 05.49.73.46.86

Tél: 07.69.05.76.75

Mél: [ce.0790754R@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790754R@ac-poitiers.fr)

Site: <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/niort-louis-aragon/>

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'Ecole: Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaire, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

## Compte-rendu CE n°1

**Mardi 6 novembre 2018**

### Ordre du jour :

#### **Conseil d'école**

Présentation du conseil d'école et fonctionnement, Elections des RPE

#### **Vie scolaire**

Règlement intérieur 2018-19, Bilan de rentrée 2018, Effectifs, Remplacement des personnels, Santé, Hygiène, Sécurité, Coopérative scolaire.

#### **Apprentissages**

Projet d'école 2017-2021, Suivi des élèves, Projets pédagogiques et éducatifs.

#### **Matériel et travaux de l'école**

### Questions des RPE

### Personnes excusées :

- Mme BARZOTTI : Inspectrice Niort -sud
- Mme NIETTO : adjointe à M. le Maire en charge des questions d'Education
- Mme JEUFFRAULT : Mairie de Niort
- Mme VISSE : Représentante des parents d'élèves
- Mme FARAULT : Représentante des parents d'élèves
- Mme THEVENIAU : Psychologue scolaire
- Mme CARALP : Enseignante spécialisée

Début du conseil des écoles n°1 : **19h54**

## **A- CONSEIL D'ECOLE**

### 1-Présentation du conseil d'école

Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres

### 2-Fonctionnement du conseil d'école: Décret: 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09

- Fonctions et attributions du conseil d'école

### 3-Les résultats des élections des RPE

Pour information: taux de participation 2017-18: **40.3%**

Elections RPE 2018-19

- Inscrits: **506**
- Votants: **198**
- Taux de participation: **39.13%**
- Suffrages exprimés: **177**
- Votes blancs ou nuls: **21**
- Nombre de sièges: **13**
- Elu(e)s titulaires / suppléant(e)s: **13 + 7**

-Mmes ORTEGA, FARAUULT, SALLES, LUDINARD, KOWALSKI, DAURE, TEXIER, JOUBERT, ALMINANA, PASSEBON, CHANCEL, BICHON, LEROY, VISSE, CARLIER, THIBAudeau

-Mrs KEÏTA, PELGRIS, CHIRON, VERBRUGGHE,

## B- VIE SCOLAIRE

### 1- Le règlement intérieur

Les modifications apportées au RI ont adoptées à l'**unanimité**. Ce nouveau RI entre en vigueur à compter du 7/11/18. Il sera transmis aux familles **pour information et signature**.

### 2- Bilan de rentrée

**A: Effectifs:** 322 élèves

- **Par niveau:** 30 PS / 34 MS / 39 GS / 10 Ulis / 37 CP / 36 CE1 / 42 CE2 / 42 CM1 / 52 CM2

- **Par classe:** 13 classes: PS: 24 élèves, P.S/MS: 26 élèves, MS/GS: 26 élèves / MS-GS 2: 26 élèves / Ulis : 10 élèves / CP: 24 élèves / CP-CE1: 26 élèves / CE1: 24 élèves / CE2 : 26 élèves / CE2-CM1 : 26 élèves / CM1-CM2 A : 28 élèves / CM1-CM2 B: 28 élèves / CM2 : 28 élèves

- **Remarque :** 3 élèves ont quitté l'établissement depuis la rentrée et nous avons enregistré 2 arrivées au 5/10.

**B: Remplacement des personnels:**

- Les absences et les formations de l'EN ont toutes été remplacées soit 4 jours

- Les absences et les formations des personnels municipaux ont été remplacées soit 6 jours / 8

- Arrivées de Mme MOUTARD et de M. PASQUET au 5/10 en service civique. Ils auront notamment en charge les TICE, les temps d'accueil au portillon, l'accompagnement lors des sorties scolaires, les médiateurs de cour, le temps périscolaires des élèves à besoins éducatifs particuliers, les ateliers de lecture et de bibliothèque

**C: Santé:**

- **Pôle maternelle:**

1°: Visite des 4 ans (MS) par les services de la PMI: non encore programmée

2°: Visite des 5 ans (GS) par les services de l'EN: non encore programmée

- **Pôle élémentaire:** suivi des élèves

Une formule en 4 temps a été retenue :

1° : visites de l'infirmière sur les élèves de CP avec l'accord de la famille ainsi qu'aux élèves d'Ulis quittant le dispositif à la rentrée 2019.

2° : visites de l'infirmière ciblées par l'équipe pédagogique en fonction des besoins sur l'ensemble des niveaux: novembre à janvier

3° : actions à destination des élèves : proposition notamment sur la notion « des émotions »

4° : des présences de l'infirmière dans l'établissement sur des dates données.

- **PAI:** 18 élèves ont un PAI.

- **Déclaration accident :** 4

**D: Hygiène:** Cas de poux: Note aux familles + affichage.

**E: Sécurité:**

- Retour sur les premiers exercices d'évacuation et PPMS « intrusion-attentat »

- évacuation : l'exercice proposé sans scénario a permis aux élèves de se familiariser avec le dispositif. Le bilan et le retour avec les élèves furent positifs.

- plan particulier de mise en sûreté (PPMS) : Les retours des expériences de l'année scolaire 2017-18 ont permis de modifier le comportement des élèves au cours de cet exercice d'entraînement. Un nouvel exercice sera proposé en mars 2019.

L'exercice d'évacuation grand format sera proposé en mars 2019.

## **F: Coopérative scolaire et fournitures scolaires:**

### - Coopérative scolaire

- pôle élémentaire au 01/09/18: **4.539 euros**. Comptes approuvés
- pôle maternelle au 1/09/18: **1.365 euros**. Comptes approuvés

Remarque : les demandes de participations volontaires sont légèrement en baisse par rapport à l'année dernière. Un courrier à destination des familles sera collé dans le cahier de liaison en octobre pour expliquer les modalités de financement des projets pédagogiques de l'année scolaire 2018-19.

### - Fournitures scolaires :

- pôle élémentaire au 7/11/18: **0,30 euros**.
- pôle maternelle au 7/11/18: **1,05 euros**.

- Subvention APE de rentrée : remise d'un chèque lors de la réunion de rentrée de : **3.000 euros**

Un grand merci à l'APE pour son investissement auprès des élèves et pour ses actions en faveur de la coopérative scolaire.

## **C- APPRENTISSAGES**

### 1- Projet d'école 2017-21:

- **Décembre 2017 à février 2018**: bilan du projet d'école 2013-17
- **Mars à mai 2018**: Travail sur le nouveau projet d'école 2017-21
- **Juin 2018**: Validation par Mme l'Inspectrice de l'EN
- **Juin 2018**: Elaboration des actions du nouveau projet d'école
- **Octobre 2018**: Présentation au conseil d'école du nouveau projet d'école et vote

Ce projet s'est construit autour des diagnostics des écoles et s'est articulé en 4 axes. Des fiches actions viennent chaque année approfondir ces axes. Elles feront l'objet d'un bilan annuel.

**Ambition 1**: Construire des apprentissages durables

- Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle
- Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle
- Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques

**Fiche action n°1**: Préparer les élèves aux nouveaux enjeux scolaires à travers les liaisons et les pratiques pédagogiques

avec: Entrée en PS / CP / 6ème --- décloisonnement GS / dédoublement des CP / enseignement délocalisé au collège --- liaison futurs PS-PS / liaison GS-CP / liaison CM2-6ème.

**Ambition 2**: Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

- Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs
- Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève
- Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie

**Fiche action n°2**: Développer une offre pédagogique diversifiée à travers les parcours éducatifs

avec: les journées et semaines thématiques --- les échanges de services --- projets pédagogiques --- les liaisons --- le personnel éducatif présent dans l'école.

**Fiche action n°3**: Faire réussir les élèves à travers leur singularité et la fluidité de leur parcours scolaire

avec: suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers / aménagement du temps scolaire / collaboration avec des professionnels extérieurs / différenciation en classe / échanges réguliers avec les familles.

**Ambition 3**: Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

- Mieux accueillir
- Mieux communiquer
- Renforcer les interactions avec les partenaires

**Fiche action n°4**: Nouer des relations fortes avec les partenaires de l'école et développer des temps de co-éducation avec les familles

avec: le protocole d'accueil des élèves / des familles / de l'équipe éducative --- la construction de temps forts pédagogiques (rentrée en musique / journée de la laïcité / journée olympique / journée de la sécurité routière / semaine des mathématiques / semaine du langage et de la langue

française) --- inviter les parents et les familles à participer à ces temps forts (animations d'ateliers / interventions thématiques / rencontres parents-professeurs).

**Ambition 4:** Former les personnels sur les 3 ambitions

- Ambition 1
- Ambition 2
- Ambition 3

**Fiche action n°5:** Se former et préparer les actions

avec: les temps institutionnels (animations pédagogiques --- réseau Eclaire --- conseil des maîtres - à distance) / les temps internes à l'école (préparation des journées, des semaines thématiques et des projets).

## 2- Suivi des élèves

- **Evaluations nationales** des élèves de CP et de CE1:

1° : sur la forme :

**Points positifs** : passation facile / évaluations qui reflètent en générale les compétences attendus en fin de GS / présentation claire avec de nombreux repères pour les élèves / organisation de la passation adaptée / lecture des résultats (carte mentale): simples et précis.

**Points à améliorer** :

- **CP**: phonologie: travail sur le son d'attaque et non sur la syllabe
- **CP**: compréhension du texte: trop d'inférences / texte trop implicite
- **CE1**: compréhension du texte: nature du texte difficile (thème / lexique difficile / temps imparti
- **CE1**: numération: exercice droite graduée complexe / nombres sur la droite graduée trop difficile
- codage des exercices (0 / 1 / 9) pour un enregistrement des résultats plus facile et plus rapide

2° : sur le fond :

**Point positif** : outil qui va permettre d'apporter une différenciation affinée

3°: Analyse des résultats :

- sur la cohorte des 37 CP, une attention est à apporter à 6 élèves en français et à 8 élèves en mathématiques
- sur la cohorte des 36 CE1, une attention est à apporter à 7 élèves en français et à 16 élèves en mathématiques

4°: Remarques :

- Evaluations nationales CP en français et en mathématiques non prévues pour la fin CP
- Evaluations nationales CE1 en français et en mathématiques non prévues pour la mi-CE1 et la fin CE1
- Entretien individuel avec toutes les familles en période 2

5°: Pistes de travail

- **en GS**: pour le vocabulaire: développer le lexique par des thématiques et construire un imagier
- **en GS et en CP**: pour la phonologie: travailler sur des clics, des sons
- **en CP**: produire des écrits à partir d'images séquentielles

- **Informations générales sur le suivi des élèves:**

- Equipe Educative (E.E) : Nombre: 4. Programmées pour la période 2: 8
- Equipe de Suivi de Scolarité (ESS): 4 Programmées pour la période 2: 4
- Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) : 0
- Projet Personnalisé Réussite Educative (PPRE): Nombre: 0
- Demande Réseau d'Aides Spécialisées (RASED): Nombre: 0

- **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Début des APC : Semaine 38 pour le cycle 3

**Jours:**

- Lundi et mardi de 11h50 à 12h20 (école primaire)

**Orientations:**

- Choix du conseil des maîtres: P1 pour les CM1 et CM2 / P2 pour les CE1 et les élèves à besoins en CM2 et CM1 / P3 pour les CP et les GS / P4 et P5 à définir.

**Période 1**

- Cycle 3: 32 élèves / 4élèves pour 1 enseignant.e

Pour la période 1, le choix s'est orienté sur les élèves de cycle 3 sur les compétences de lecture fluence

**Période 2**

- Cycle 2: 16 élèves

- Cycle 3: 12 élèves

Pour la période 2, le choix s'est orienté sur les élèves de cycle 2 sur les compétences de lecture fluence et pour les élèves de cycle 3 sur la lecture compréhension

- **Prévention illettrisme** : 14 élèves

- **Dispositif Clas**: action du CSC: 9 élèves

3- Projets pédagogiques 2018-19:

A : **Les temps forts pédagogiques** :

1° : Les semaines thématiques:

- **semaine des mathématiques**: Décloisonnement / projets / exposition / temps fort avec les parents autour des jeux de société / rencontre avec des personnalités
- **semaine de la maternelle et de la langue française**: Décloisonnement / projets / exposition / rencontres avec des auteurs / temps fort avec les parents autour du langage

2° : Les journées thématiques:

- **journée olympique**: ½ journée pour les CE2 à CM2 et ½ journée pour les GS au CE1
- **journée sécurité routière**: ½ journée pour les CE2 à CM2 et ½ journée pour les GS au CE1
- **journée laïcité** : pink-blue day

3° : Les liaisons de l'école:

- **liaison pôle maternelle et pôle élémentaire**: Liaison GS / CP - rencontre en éducation musicale et en EPS (avril 19) - décroisonnement des classes de GS et de CP (mai et juin 19) - réunion des parents des futurs CP (juillet 19) - passation des outils de la classe de GS (juillet 19)
- **liaison pôle élémentaire et collègue**: journée au collège - projet émotions « sac à dos » - réunion des parents des futurs 6ème - portes ouvertes du collège

4° : L'accompagnement pédagogique:

- **services civiques**: travail en petits groupes en TICE / lecture / médiateurs
- **décloisonnement des GS** de 13h35 à 14h25: répartition des 40 GS en 4 groupes avec 3 enseignantes et 1 service civique. Travail sur les compétences: numération et résolution de problème / phonologie / écriture / langage
- **décloisonnement des CP** de 13h35 à 14h25: répartition des 24 élèves de la classes de CP en 2 groupes avec 2 enseignantes. Travail sur les disciplines des mathématiques et du français

5° : L'accompagnement éducatif à destination des parents d'élèves:

- **Soirée débat**: en partenariat avec les RPE et les institutions locales sur une thématique.

B° : **Les parcours**:

1° : Parcours sportifs: actions sur les 13 classes

- **Natation** : GS / Ulis / CP / CP-CE1 / CE1
- **Patinoire** : GS / Ulis / CP / CP-CE1 / CE1
- **Voile – Kayak** : tous les CM2
- **Volleyball**: CE2-CM1 / CM1-2 A / CM1-CM2 B / CM2

- **Equitation** : Ulis
- **Tennis de table** : CE2
- Escalade : CM1 des classes de CM1-CM2 A et de CM1-CM2 B
- **Taekwondo**: CE2-CM1 / CM1-CM2 A
- **USEP** : actions départementales, de circonscription et de classe
- **La coulée verte** : participation des élèves de CE2 à CM2 (82 élèves)
- **Journée olympique** : ½ journée pour les CE2 à CM2 et ½ journée pour les GS au CE1
- **AS USEP** : pour les CM2 sur 30 vendredis et 2 rencontres avec le collège (mercredis après-midi)

2° : Parcours éducation artistique (PEAC): actions sur les classes

- **Contes** : PS / PS-MS / MS-GS 1 / MS-GS 2 avec Catherine DUVAL
- **Musique** : CP-CE1 / CE2 / CE2-CM1: avec les JMF et le conservatoire de Niort
- **Musée** : Ulis / CP / CE1 sur l'école d'autrefois
- **Danse** : CE2-CM1 / CM1-CM2 A / CM1-CM2 B / CM2 avec un artiste.
- **Chorale** : 30 jeudis de 11h50 à 12h30 / Travail avec le collège F de Rabelais et le lycée T Jean-Main / représentation à la fête de Noël à l'école Louis Aragon / à la salle des fêtes de Ste Pezenne pour les familles (début juin) / dans un établissement du secondaire pour la fête de la musique.
- **Les palmes de la CAN** « en miniature »: cycle 2 et cycle 3 en interne avec: vote sur la sélection / réalisation de productions artistiques pour exposition de fin d'année / lecture des albums de C2 aux élèves de MS et GS et de CIII au CP et CE1
- **Ecole et cinéma**: Ulis / CP / CP-CE1 / CE2 / CE2-CM1 / CM1-CM2 A / CM1-CM2 B avec: vote sur la sélection / réalisation de productions artistiques pour exposition de fin d'année / projection du film retenu par les C2 et les C3 aux familles (mai 2019)
- **Artistes en résidence et rencontres** (2 / an) : Jean-Luc Renaud (octobre) / Philippe COUSIN (avril)
- **JMF** : concert pour : PS / PS-MS / MS-GS 1 / MS-GS 2 / CP-CE1 / CE2 / CE2-CM1
- **CAC**: films pour: PS / PS-MS / MS-GS 1 / MS-GS 2 / CE1 / CM2

3° : Parcours développement durable: actions sur les classes

- Label « éco-école »
- Elections des éco-délégués
- Travail sur le gaspillage alimentaire
- **Objectifs** : Apprendre avec des temps de formation proposés aux élèves par les organismes / comprendre en réinvestissant en classes les compétences acquises / agir en mobilisant les ressources de l'école (élèves / parents / équipes).
- **Action solidaire**: réalisation d'une soupe solidaire au profit du samu social
- **Agenda 21 et solidaire** : tri et recyclage

Ville de Niort « animateurs»

- **Animations et actions en EEDD**: toutes les classes ont été retenues.

4° : Parcours citoyen: actions sur les classes

- **Semaine de la démocratie scolaire** : du 8 au 12 octobre 2018
- **Et toi tu fais quoi ?** février 2019 pour les élèves de CE2
- **Médiateurs de cour**: pour les élèves de CM2 volontaires. Travail avec les médiateurs de la ville de Niort et rencontres entre les médiateurs des écoles Aragon et Pérochon.
- **Délégués des classes**: travail sur le climat scolaire (année 2): règles de l'école/ les remédiations / les sanctions.
- **Eco - délégués des classes**: travail sur le gaspillage alimentaire
- **Journée sécurité routière** : ½ journée pour les CE2 à CM2 et ½ journée pour les GS au CE1
- **Commémorations du 11/11/18 ou du 8/05/45**: rassemblement du pôle élémentaire pour une lecture de textes et les symboles de la république / présentation du travail des CM2 dans les classes
- **Projet sur les émotions** : CE2 à CM2 avec les médiateurs de la ville de Niort et le projet sac à dos du collège/ GS à CE2 avec l'infirmière du collège
- **Journée laïcité** : pink / blue day
- **Projet de correspondance de classe** : CP-CE1 (EHPAD) / CM1-CM2 A (classe de Haute Savoie) / CE1 (???)
- **Etude surveillée** pour les élèves de CM1 et CM2 sur le volontariat (Trimestre 2) / aide aux devoirs pour les élèves de CE2 sous la forme d'un tutorat avec des élèves de CM2 volontaires et une animatrice du périscolaire. Une information précise sera transmise aux familles avec le choix des activités du T2.

5° : Parcours linguistique: actions sur les classes de l'école

- **Assistante en langue** est présente le jeudi et le vendredi jusqu'au 29 mars 2019. Interventions dans les classes de MS-GS à CM2.
- **Découverte de l'allemand** pour les élèves de CM2 en juin avec un professeur du collège François de Rabelais

6° : Parcours santé: actions sur les classes de l'école

- **hygiène des mains** pour les élèves des classes MS-GS 1 / MS-GS 2 / CP: action proposée par l'hôpital de Niort
- **hygiène des dents** pour les élèves des classes CP-CE1 / CE1: action proposée par le lycée TJM
- **dangers domestiques** pour les élèves des classes de CP-CE1 / CE1: action proposée par l'IUT de Niort
- **dépistages infirmiers** : CP / (sur choix des parents et des enseignants) / Ulis (élèves sortants) / autres classes (sur choix des enseignants)

7° : Parcours TICE: actions sur les classes de l'école

- **tablettes** : PS / PS-MS / MS-GS 1 / MS-GS 2: action proposée par la DSDEN
- **service civique** : ½ groupe de travail en TICE : GS à CM2

#### C : **Le financement des parcours 2018/19**

- L'école investira **8.396,50 euros** sur l'ensemble des actions pédagogiques soit **25,99 euros**

- Coût des projets :

1° : PEAC embellissement : 5.342,50 euros pour 4 classes

2° : PEAC musée : 847 euros pour 3 classes

3° : PEAC musique : 895,50 euros pour 3 classes

4° : PEAC danse : 4.926 euros pour 4 classes

5° : PEAC Ecole et cinéma : 661,50 euros pour 7 classes

6° : PEAC chorale : 0 euro

7° : Parcours sportif Ecole : 3245 euro pour 9 classes

8° : Parcours sportif Mairie de Niort : prise en charge directe Mairie : pour 8 classes

9° : Parcours santé : 0 euro pour les 5 classes

10° : Parcours Eco-école sur les solidarités : 0 euro pour les 11 classes

11° : Parcours citoyen : 0 euro pour les 9 classes

12° : Semaines thématiques: 900 euro pour les 11 classes

13° : Journées thématiques: 0 euro pour les 11 classes

Total : **16.817,50euros**

- Financement (proposition) des projets pédagogiques 2018-19 : **16.817,50 euros** soit **52,06** euros par élève

1° : coopérative scolaire année 2018-19 : **3.072,50 euros**

2° : APE: 2018-19 : **3.000 euros**

3° : Parents d'élèves: 2018-19 : **2.324 euros**

4° : Mairie de Niort: **8421 euros**

Total : **16.817,50 euros**

- Demande subvention Mairie pour les projets : **8.421 euros** soit **26,07** euros par élève

Le directeur remercie :

- la **municipalité** pour : le financement et la logistique des activités sportives et culturelles.

- les **conseillers pédagogiques de l'Education nationale** pour leur investissement dans les propositions de projets pédagogiques à destination des élèves.

4- Projets éducatifs 2018-19: Parcours périscolaire:

#### **I – Statistiques Inscriptions 1er Trimestre**

150 enfants inscrits soit environ un peu moins de 70% de l'effectif globale de l'école.

La totalité des premiers choix a été validée sauf pour sur l'activité « Volley » qui suite à une erreur d'orientation de groupe scolaire a été remplacée par l'activité « Echec ».

Nombre d'inscriptions est légèrement en baisse par rapport à l'an passé. Les coupons rendus après la date limite (15 coupons) n'ont pas été comptabilisés dans ce nombre. Cependant les enfants ont pu faire la ou les activités demandées mais ils n'ont pas reçu le coupon de validation suite à ce retard de retour.

## II – Bilan Assiduité du 1er Trimestre

La directive concernant les activités consiste à aller « chercher » les enfants sur la cour lors des premières séances pour les classes de CP. Nous demandons ensuite aux enfants de rejoindre le préau lors des sessions suivantes. Les animateurs ne peuvent pas aller chercher les enfants une fois les premières séances passées pour éviter un retard notable pour la bonne conduite de leur activité.

Pour ce premier trimestre, les enfants sont présents activement.

## IV – Temps Calmes

Nous avons proposé par le biais du volontariat des temps calmes accompagnés par des élèves de CM2. Le principe est de proposer des « petits jeux » calmes ou des activités artistiques « rapides » à des groupes d'enfants de CP-CE1 en priorité, sous la surveillance d'une animatrice ou du référent périscolaire. Le but étant de responsabiliser des élèves de classes de CM2 à l'encadrement d'un groupe.

Le retour de cette nouveauté est bon. Le nombre des volontaires est en augmentation.

Grâce à cette nouveauté temps calme, nous parvenons à proposer des temps calmes à l'intégralité des enfants présents sur le temps méridien.

## IV – Fil Rouge et 2eme Trimestre Projet Phare : Comédie Musicale

La thématique municipale cette année a été choisie : « Comédie Musicale ». Il a été décidé que le périscolaire de l'école Louis Aragon le proposerait aux élèves.

Au deuxième trimestre, trois activités en lien avec cette thématique vont être proposées aux enfants. Théâtre / Court Métrage – Chant – Danse. Ces différentes activités permettront d'élaborer le projet phare de cette année.

Ces activités seront proposées au 3eme Trimestre pour finaliser le projet démarré au second trimestre. Une représentation sera faite en fin d'années sur un temps périscolaire en Garderie du soir.

## VI – Informations Complémentaires

- Pour rappel, les garderies débutent à **7h30** le matin et terminent à **18h30** le soir.

- La fête du périscolaire aura lieu cette année le **samedi 22 juin 2019**.

## D- MATERIEL ET TRAVAUX

### 1° : Travaux :

- Les sols des classes de CM1-CM2 A / CM2 / salle TICE / salle Bibliothèque et salle polyvalente
- La rénovation complète de la salle de classe des CM1-CM2 A
- La réfection de l'enrobé et le retrait des racines devant les classes de PS-MS et MS-GS 2
- La pose de rideaux dans la salle du dispositif Ulis
- Le changement des lampes extérieures pour l'accès aux garderies
- La mise en peinture du couloir d'accès à la salle des maîtres du pôle maternelle
- Réglette d'aération salle matériel EPS du pôle élémentaire

Remarque: les bilans des mesures de qualité de l'air et du radon sont affichés et consultables.

### 2° : Matériel :

- Ecole primaire: **1.336,39 euros**: rallonges électriques / rayonnage / pupitre mobile / plastifieuse
- Consommation des copieurs par élève:

1°: pôle élémentaire: **606** (n&b) / **71** (c) - consommation moyenne élémentaire: 659 (n&b) / 65 (c)  
coût total **387 euros** (n&b) / **453,48 euros** (c)

2°: pôle maternelle: **265** (n&b) / **25** (c) consommation moyenne élémentaire: 659 (n&b) / 65 (c)  
coût total **90 euros** (n&b) / **84 euros** (c)

La consommation de l'école primaire Louis Aragon est inférieure à la moyenne des écoles.

### 3° : Etude des travaux : été 2019

- **priorité n°1**: les toilettes du pôle maternelle: travaux ADAP et en régie
- **priorité n°2**: les volets roulants du pôle maternelle
- **priorité n°3**: les sols des couloirs du pôle élémentaire

- **priorité n°4**: les sols des couloirs du pôle maternelle
- **priorité n°5**: la sonnerie du pôle élémentaire

#### 4°: Etude des travaux : investissement 2019

- **priorité n°1**: chaîne hifi pôle maternelle
- **priorité n°2**: aménagement d'une salle de classe (RASED) avec du matériel innovant pour une approche pédagogique différente.

Le directeur remercie la municipalité pour les travaux réalisés dans l'école au cours des congés d'été.

## E- QUESTIONS des RPE (Représentants des Parents d'Elèves)

### Mairie:

- **Sécurité aux abords de l'école**: Point sur l'avancement des propositions d'aménagement: zone 30 - éclairage parking - dépose minute.

Création d'un arrêt minute sur le parking : **étape 1** : étude d'impact fin novembre 2018 par le bureau d'étude de la Mairie - **étape 2** : présentation des plans au trimestre 3

Eclairage du parking : la solution proposée avec l'éclairage public est très coûteuse et demande des travaux lourds. La solution retenue proposera un **travail en régie** avec un branchement provenant du pôle maternelle. **Réalisation des travaux en 2019.**

Aménagement du carrefour : Le conseil de quartier reçoit tous les ans une subvention (pour 2018 15.000 euros) pour mettre en place des aménagements spécifiques. Cette demande doit être intégrée à ce projet. Elle peut être déployée sur 2 années. Mme ARMAND, présidente du conseil de quartier est informée de ce projet. Le directeur et un membre des RPE assisteront à la réunion du **20/11 à 20h** à cet effet.

- **Sécurité et déplacement dans l'établissement**: Pas de détection de passage malgré le changement d'éclairage à l'entrée du pôle élémentaire.

Le dysfonctionnement d'une pièce ne permettait pas sa pleine utilisation. **L'intervention a été réalisée le 6/11/18.**

- **Santé des élèves**: Solutions pour permettre de faire baisser la température de la salle polyvalente du pôle maternelle.

Question traitée lors du point D-3 (voir ci-dessus)

- **Périscolaire**: Informations sur la validation des choix des activités / Suivi de l'activité volley-ball et échecs.

Question traitée lors du point C-3: Suite à une **erreur administrative** de fléchage d'activité l'activité n'a pas été proposée. M. CHANTEAU souhaite que cette activité soit de nouveau proposée au 2ème ou au 3ème trimestre. **Une priorité sera donnée aux élèves inscrits lors du trimestre 1.**

### Education nationale:

- Activités pédagogiques sur le temps périscolaire: AS USEP / Aide aux devoirs

Question traitée lors du point C-3-B-4 (voir ci-dessus)

- Sorties pédagogiques: Règle de communication lors de l'annulation des sorties

L'équipe pédagogique est consciente des annonces parfois tardives, certaines sorties étant annulées le matin même au regard des conditions climatiques. **Nous nous efforçons de prévenir les accompagnateurs, les familles des élèves et la restauration scolaire le plus rapidement possible.**

- Répartition pédagogique des élèves: Règle des répartitions / choix retenus / bilan du dispositif.

La répartition pédagogique des élèves est une proposition du conseil des maîtres validée ou modifiée par le Directeur d'Ecole.

Cette question est étudiée lors de cette instance pédagogique et fait l'objet d'une **profonde réflexion** entre les enseignants pour favoriser:

- un **climat scolaire** de classe serein
- la **mixité** des classes
- la **maturité des élèves** au regard d'un cours simple ou double
- les **nouveaux arrivants** à privilégier avec un maximum d'élèves de la cohorte pour une meilleure intégration
- les  **futures intégrations** des élèves du dispositif Ulis
- le **vécu des élèves** les années précédentes

- les **demandes** des familles

Pour information:

- nous avons reçu au mois de juin, **12 demandes spécifiques** des familles. Une seule demande n'a pas pu être honorée.

- nous avons été interpellés par **2 familles** mi-septembre, sur la situation de leur enfant. Elles ont été reçues en entretien. Une période d'observation a été réalisée au regard des aménagements. Un nouvel entretien est venu clôturer cette demande. Au regard des améliorations, les 2 élèves sont restés dans les classes initiales.

**Remarques:**

- Si des inquiétudes se manifestent, l'équipe pédagogique se tient à la disposition des parents pour échanger sur ce point. Il est indispensable de venir nous solliciter.

Nous souhaitons que les familles nous fassent **confiance** sur ce choix pédagogique et restons une **oreille attentive** aux besoins des élèves et de leurs parents.

Fin du conseil d'école n°1 : **22h03**.